



cruseilles.fr

Vivre à CRUSEILLES

Bulletin Municipal
PRINTEMPS 2021

N°3



SOMMAIRE

	DÉMOCRATIE ET CITOYENNETÉ	
	Le conseil municipal	4
	Les commissions extra-municipales	4
	Le Conseil Municipal des Jeunes	4
	URBANISME	
	Rappel des règles en matière de déchets inertes	6
	Avis rendus par la commission urbanisme	6
	Un local commercial communal disponible	7
	Aménagement d'un parking à l'entrée de Cruseilles	7
	Mise en vente d'une maison à rénover au Corbet	7
	Révision du PLU	8
	TRAVAUX	
	Le gymnase communal remplit enfin les règles de sécurité	9
	Le complexe sportif du Pays de Cruseilles est achevé	9
	Déménagement de la bibliothèque André Dussollier	9
	Rénovation de la salle de réunion du Corbet	10
	Le CLAE va entrer en service	10
	Travaux de rénovation du clocher	10
	TRAVAUX À VENIR	
	De nouveaux aménagements de voirie au niveau du collège	11
	Travaux à venir sur nos routes départementales	11
	Un chargé de projet financé par le programme " Petites Villes de Demain "	11
	VOIRIE	
	Nouveaux appuis vélos aux Dronières	12
	Étude pour la création d'une voie de bus sur la RD 1201	12
	Étude pour le déplacement de la RD 15 au niveau du lac des Dronières	12
	FINANCES	
	Le Débat d'Orientation Budgétaire (DOB)	13
	ENFANCE ET PÉRISCOLAIRE	
	Le centre de loisirs	14
	Ouverture d'une nouvelle micro-crèche privée dès 2022	14
	JEUNESSE	
	Point d'information sur les projets de skatepark, pumtrack et street workout	15
	ZOOM SUR LE STATIONNEMENT	
	Du stationnement en zone bleue en centre-ville	16
	Portrait d'Eric Fournier-Langlais, ASVP	17
	Et si on reste plus longtemps, où se garer ?	17
	Vers une augmentation des capacités de stationnement	17
	RESSOURCES HUMAINES	
	Fonds frontaliers	18
	Mouvement du personnel communal	18
	Offres d'emploi	18
	AFFAIRES SOCIALES ET LOGEMENT	
	Questionnaire pour les plus de 60 ans	19
	La commune soutient l'accès à la propriété pour les foyers modestes	21
	Atelier informatique CCAS pour tous	21
	Permanence du CCAS	21
	ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE	
	Actualité des commerces	22
	Nos restaurants s'adaptent à la crise sanitaire	23
	CULTURE ANIMATION TOURISME	
	Animations du marché dominical	23
	Fête des voisins	24
	Fête du 13 juillet	24
	Le Tour de France à Cruseilles le 3 juillet 2021	24
	Retour des food trucks	25
	Concours des jardins fleuris et potagers	25
	SPORT ET ASSOCIATIONS SPORTIVES	
	Le Club Omnisports de Cruseilles	26
	DÉVELOPPEMENT DURABLE	
	Une journée verte le 5 juin	26
	Et si on adoptait les bons gestes ?	26
	Traitement des chenilles processionnaires	27
	MOBILITÉ	
	Circulation et stationnement au Corbet	27
	Lancement du schéma directeur cyclable sur notre territoire	27
	PROCHES DE VOUS	
	Application de ville IntraMuros	28
	Site internet de la mairie	28
	REVUE DE PRESSE	
	Présentation du plan Montagne aux vignes de Féchy	29
	Les élus de la CCPC réunis en séminaire pour élaborer un projet de territoire	29
	La Maison du Salève	29
	INSEE Enquête statistique sur l'emploi, le chômage et l'inactivité	30
	TRIBUNE LIBRE	
	Equipe Unis pour Cruseilles 2020	30
	Cruseillement Vôtre	30
	Elan Citoyen pour Cruseilles	30
	ÉTAT CIVIL	
		31
	AGENDA	
		32



L'ÉDITO

Chères Cruseilloises,
chers Cruseillois,

Le printemps est arrivé
sans que la crise sanitaire
ne se soit éloignée.

Malgré tout, nous continuons à avancer dans nos projets pour Cruseilles même si ce contexte particulier ne nous facilite pas la tâche.

En premier lieu, **nous avons enfin pu installer le Conseil Municipal des Jeunes le 9 mars 2021** au terme d'une campagne électorale simplifiée qui a malheureusement tenu à l'écart les parents, protocole sanitaire oblige. Malgré tout, nos jeunes conseillers municipaux sont ravis de pouvoir se mettre au travail en collaboration avec les élus adultes.

Concernant l'urbanisme, la révision du PLU avance. En mars, vous avez reçu dans vos boîtes aux lettres un document d'information expliquant le processus jusqu'au vote définitif que nous prévoyons dans un an et demi environ.

En matière de chantiers, **le complexe sportif du Pays de Cruseilles et notre salle socio-culturelle sont achevés.** Vous trouverez davantage de précisions à l'intérieur de ce bulletin. **Le CLAE est également terminé** et sera investi par les enfants et notre service enfance-jeunesse dès les vacances de printemps. Enfin, **le chantier de skatepark et pumptrack démarrera au plus tard fin juin.**

Concernant la voirie, la route du Suet se termine actuellement. **Quand le budget sera voté, nous entreprendrons d'autres travaux sur les routes et sans doute quelques aménagements pour le stationnement si les demandes de subventions aboutissent.**

En effet, en ce début d'année, nous avons consacré beaucoup de temps et d'énergie à élaborer des dossiers afin de solliciter des aides financières de tous nos partenaires. **Grâce aux excellentes relations que nous entretenons avec les différents élus de la région, du département et de la Communauté de Communes du Pays de Cruseilles, mais aussi avec monsieur le sous-préfet, nous avons bon espoir d'être soutenu financièrement.** **Le programme « Petites villes de demain » dans lequel nous sommes inscrits, sera également un avantage indéniable.**

Puisque nous parlons finances, vous verrez dans ce bulletin un article sur **le débat d'orientation budgétaire.** Même s'il peut paraître quelque peu indigeste au premier abord, nous vous encourageons à le lire afin de bien comprendre l'état financier de notre commune et les orientations que la nouvelle municipalité souhaite donner afin de rétablir une situation plus sereine.

De manière plus générale, vous verrez au fil des pages que nous progressons dans la réalisation de nos projets pour Cruseilles.

Notamment, **nous sollicitons les aînés pour répondre à une courte enquête** qui nous permettra d'ajuster notre programme pour ces derniers.

Nous restons proches de vous et à votre disposition, d'ailleurs n'oubliez pas les **permanences du CCAS tous les mercredis après-midi** pour une aide à vos démarches administratives qu'elles soient en ligne ou non.

En termes d'animation, nous avons souhaité nous projeter vers un potentiel retour à la normale en travaillant d'ores et déjà **à la préparation de la fête de la musique le 18 juin, du passage du tour de France le 3 juillet et des festivités du 13 juillet.**

Pour ce faire, nous avons mobilisé toutes les associations volontaires afin de travailler avec elles et nous devons souligner que cette dynamique commune est très motivante. Nous voulons croire que toutes ces manifestations pourront avoir lieu, mais rien n'est moins sûr aujourd'hui.

Cet été, **un concours de fleurissement sera aussi lancé avec dans son jury le prestigieux Dédé le jardinier,** nous comptons donc sur la participation du plus grand nombre.

Au niveau économique, nous n'oublions pas nos bars et restaurants encore fermés et nous continuons à croiser les doigts pour qu'ils puissent rouvrir très vite ; nous espérons également que les activités culturelles reprendront rapidement. En attendant, **nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux commerçants** qui ont eu le courage de se lancer malgré cette période incertaine.

Pour ce qui concerne la communication, **nous avons choisi de mettre en place l'application « Intramuros »** qui vous permettra notamment de nous signaler rapidement tout dysfonctionnement sur la commune. Nous vous encourageons à la télécharger sur votre smartphone.

Pour terminer, vous l'aurez compris et vous le vérifierez au cours de ces pages, notre activité est intense et nombreux sont les dossiers qui attendent depuis plusieurs années d'être réglés : régularisations foncières avec des particuliers et le département, aménagement foncier, convention pour le fonctionnement de la cantine et tant d'autres encore... **La tâche est lourde mais passionnante et je vous remercie encore d'avoir fait confiance à mon équipe et à moi-même pour mener à bien cette mission.**

Dans l'attente de jours meilleurs et d'un retour à plus de proximité et de convivialité, je reste à votre écoute et à votre disposition.

Bien à vous.

Votre maire

Sylvie Hermillod



DÉMOCRATIE ET CITOYENNETÉ

LE CONSEIL MUNICIPAL



Depuis le 2 février, **nous sommes heureux d'accueillir Jean-Paul Vasarino au sein du conseil municipal.**

Jean-Paul remplace Rémy Perrot, démissionnaire.

Nous lui souhaitons la bienvenue au sein du conseil, des commissions urbanisme, culture-animation-tourisme, sport-associations et du groupe de travail impliqué dans la révision du PLU.

COMMISSIONS EXTRA-MUNICIPALES

- Activité économique,
- Culture-Animation-Tourisme,
- Sport et associations,
- Enfance et périscolaire,
- Jeunesse,
- Environnement et développement durable,
- Mobilité.

Si vous souhaitez intégrer une commission extra-municipale, faites-vous connaître à la mairie ou par e-mail à mairie@cruseilles.fr en indiquant vos coordonnées et vos motivations.

Vous serez rapidement contacté par les personnes responsables de ces commissions.



LE CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES



Vivement une prochaine photo officielle sans les masques !

LES ÉLUS DU CMJ

De 15 à 18 ans



JIGUET
Léna



THEODAS
Stan



VONIN
Maxime

De 9 à 11 ans



BARRAUD
Alice



BEDONI PAWLOWSKI
Lumen



COLOMER
Prisca



DESCOMBES
Justine

De 12 à 14 ans



BARRAUD
Julian



CARRET
Maxence



PERONA
Sacha



HERNOUT
Lisia



MERVOYER
Mathurin



PEREZ
Jean



VASSEUR
Alassane



VIALA
Lise



ZANNINI
Rose



C'est avec une grande satisfaction que nous vous présentons les 16 nouveaux conseillers élus du premier Conseil Municipal des Jeunes de Cruseilles, en place depuis le 9 mars 2021. Après une période d'arrêt de plus de 3 mois due à l'évolution de la crise sanitaire, nous avons obtenu l'autorisation de la préfecture de reprendre le processus des élections là où nous l'avions arrêté.

Ce sont finalement 29 jeunes qui ont maintenu leur candidature et qui ont participé à la campagne électorale du 22 février au 5 mars. La réunion publique n'a pas pu avoir lieu mais les candidats avaient préparé des affiches lors d'un des 4 ateliers organisés par **Charline Buffard, conseillère municipale** et **Océane Avet-le-Veuf du service enfance-jeunesse**.

Vous avez pu les voir sur les panneaux d'affichage rue des Ébeaux. La campagne a été également relayée sur le site internet et la page Facebook de la mairie.

L'élection s'est tenue le 7 mars dans la salle annexe du gymnase. Ce sont un peu plus de 100 votants, autant d'écoliers que de collégiens/lycéens, qui se sont déplacés pour venir mettre leur bulletin dans l'urne et élire leurs représentants.

Pour garantir la représentation de toutes les classes d'âges, les plus âgés des candidats (collégiens et lycéens) étaient élus d'office. Ce sont donc seulement les plus jeunes (9-12 ans) qui ont vécu le suspens de cette journée d'élection.

Nous félicitons chaleureusement tous les candidats qui ont montré leur envie de s'investir et de représenter les jeunes de leur commune.

Pour les nouveaux élus le travail a déjà commencé lors d'une première réunion le 23 mars avec **Charline et Océane**. Ils ont pu échanger sur leurs programmes et s'organiser en 4 commissions : développement durable, communication, animation/loisirs et sécurité.

En présence de Martial Saddier, député et Christelle Petex, conseillère départementale, Victor Le Bouteillec met son bulletin dans l'urne tenue par Madame le maire et Valentin Raft, assesseur.





URBANISME

Rappel des règles en matière de déchets inertes

Les déchets inertes sont issus des activités de terrassement et de démolition liées au secteur du bâtiment. Ils ne sont pas dangereux mais compte tenu de leurs volumes et de leurs quantités, ils doivent être stockés dans des sites adaptés avec des conditions de mise en œuvre encadrées et ils doivent être à vocation agricole ou de construction.

Les déchets inertes peuvent donc être stockés de manière :

- transitoire, avant transport pour valorisation et/ou élimination,
- définitive, dans le cadre soit :
 - d'Installation de Stockage des Déchets Inertes (ISDI)
 - d'exhaussements de sol à des fins d'aménagement.

Cette problématique de la gestion des déchets inertes est forte à Cruseilles étant donné les volumes très importants dégagés en rapport avec les nombreux programmes immobiliers réalisés.

Sur notre commune, nous disposons d'une ISDI située « aux Moulins » et qui est gérée par l'entreprise MITHIEUX. Elle accueille principalement des déchets inertes issus des chantiers de cette entreprise et ne répond donc pas réellement aux besoins des petites entreprises de travaux publics de notre territoire.

En parallèle, nous avons deux zones identifiées dans le PLU pour accueillir des remblais : une Chez Vaudey et une autre aux Dronières.

La première est en cours d'aménagement et est gérée par l'entreprise MAULET, elle accueille essentiellement des déchets issus des chantiers locaux.

La deuxième n'est pas exploitée et est située sur une parcelle communale. La municipalité va étudier sa possible exploitation pour les petits chantiers locaux.



© AdobeStock_illustrerez-vous

On rencontre également à Cruseilles comme partout ailleurs, des aménagements à vocation agricole.

En effet, certains espaces agricoles peuvent faire l'objet de dépôt de matériaux inertes dès lors que l'opération permet de les améliorer ou de les réhabiliter (rendre exploitable un terrain à faible potentialité de production ou rendre mécanisable un terrain en forte pente, réunir des parcelles...).

À l'issue de l'aménagement, la vocation agricole doit être maintenue. Ce type d'aménagement doit être étudié en concertation avec la chambre d'agriculture. Un acte contractuel entre le propriétaire du site, l'exploitant agricole et le responsable du dépôt des déchets inertes est alors mis en place.

Sur la commune, nous rencontrons ce type d'aménagement. Certains ont déjà eu lieu ces dernières années, d'autres sont en cours. **Dans tous les cas, tous ces différents types de stockage sont soumis au code de l'environnement et/ou au code de l'urbanisme, ainsi qu'à l'autorisation de la commune.**

Actuellement, la municipalité fait le point sur les dossiers en cours et souhaite travailler sur un protocole de traitement des demandes qui garantira une équité.

Quoiqu'il en soit, nous restons persuadés que nous avons le devoir de gérer et assumer les déchets inertes issus de nos chantiers dans une démarche de développement durable et notamment afin de limiter le transit des camions sur des longues distances.

Avis rendus par la commission urbanisme

Entre le 1^{er} décembre 2020 et le 28 février 2021, 23 dossiers d'urbanisme ont été déposés :
13 d'entre eux concernent des permis et 10 des déclarations préalables.

Concernant les permis de construire, 8 sont en cours d'instruction, 1 a été annulé et 4 ont obtenu des avis favorables après instruction.

Concernant les déclarations préalables, 2 sont en cours d'instruction, 7 ont obtenu des avis favorables et 1 un avis défavorable après instruction.

Les décisions (arrêtés) sont visibles sur le panneau d'affichage légal de la mairie pendant une durée de deux mois et les dossiers sont consultables sur demande auprès du service urbanisme.

UN LOCAL COMMERCIAL COMMUNAL DISPONIBLE

Avec la livraison des nouveaux locaux périscolaires en avril, le service enfance-jeunesse va libérer le local situé au 46, place de la Mairie.

Initialement prévu comme local commercial (le dernier locataire était le magasin de producteurs « Terre ferme »), nous souhaitons qu'il retourne à sa destination première. C'est pourquoi nous l'avons inscrit à la bourse des locaux commerciaux vacants auprès de la MED (Maison de l'Economie et du Développement) afin de réinstaller un commerce pour dynamiser encore davantage la place de la Mairie.

Ce local a une superficie de 55 m² et la municipalité aimerait y accueillir de préférence une activité encore non existante à Cruseilles ou qui a disparu comme un magasin de chaussures.

N'hésitez pas à contacter la mairie si vous avez un projet en ce sens.



Mise en vente d'une maison à rénover au Corbet

La commune met en vente une maison située au 51 rue du Corbet. Idéalement située dans le centre-bourg historique, à proximité immédiate des commerces et établissements scolaires, ce bien possède un fort potentiel.

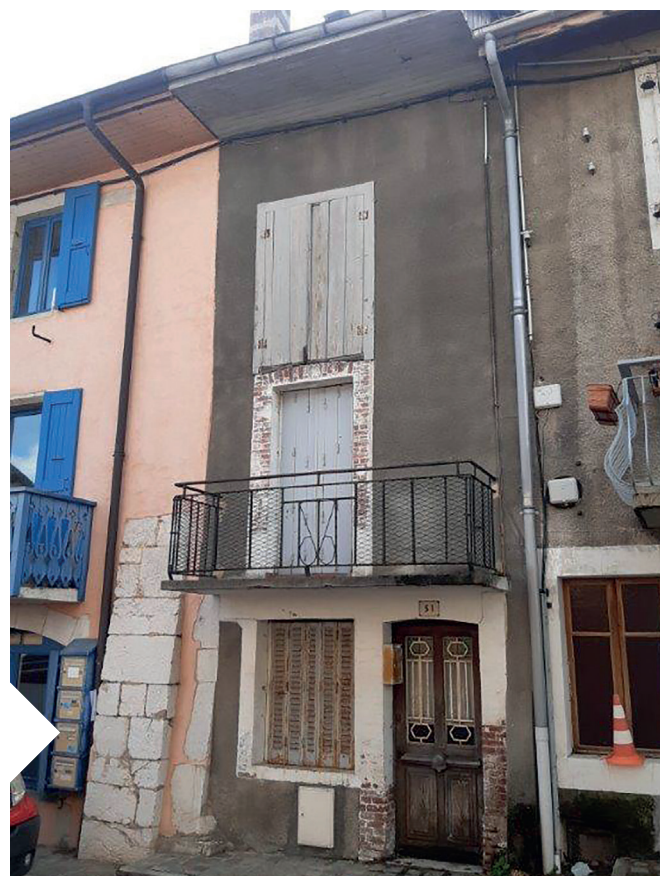
Cette maison de 100 m² sur deux niveaux (plus combles aménageables sur une surface d'environ 50 m²) offre une belle vue dégagée avec un espace vert de 100 m². Ce bien est proposé au prix de 210 000 € (hors frais de notaire). Pour tout renseignement ou demande de visite, vous pouvez vous rapprocher du service des affaires foncières et juridiques de la commune : **04 50 32 45 08 / foncierjuridique@cruseilles.fr**



Aménagement d'un parking à l'entrée de Cruseilles

Par le biais d'une DIA (Déclaration d'Intention d'Aliéner), la commune est en train de finaliser l'acquisition d'une maison située au 43, route d'Annecy, à côté des locaux du conseil départemental et du centre de secours.

Cet achat, pour un montant de 240 000 € nous a paru opportun afin d'aménager un nouveau parking à l'entrée de Cruseilles. La maison, qui aurait nécessité d'importants travaux pour être réhabilitée, sera donc détruite. **Si nous obtenons les subventions sollicitées auprès de l'État, la région et le département, nous réaliserons les travaux en 2021.**



RÉVISION DU PLU

Par délibération en date du 6 octobre 2020, le conseil municipal a engagé la révision du Plan Local d'Urbanisme de Cruseilles.

Ce travail qui devrait durer environ 1 an et demi est désormais lancé. Un groupe de travail PLU a été constitué, il est composé de tous les conseillers municipaux volontaires (dont quasiment la moitié issus des listes minoritaires) et de notre urbaniste, Charline Montegani.

L'objectif premier de cette révision, nous le rappelons, est de freiner le développement effréné de notre commune, tel que nous l'avons connu ces dernières années.

Vous êtes nombreux à vous dire que les grues continuent de « fleurir » dans Cruseilles malgré le changement d'équipe municipale et ses promesses. Mais tous les programmes immobiliers en cours ont été initiés sous l'ancien mandat. Désormais, nous sommes en concertation avec les promoteurs pour que leurs projets correspondent aux attentes futures du PLU en matière d'espaces verts, densité, recul par rapport à la voirie, stationnement...

Comme nous l'avons déjà annoncé, il ne s'agit pas de mettre Cruseilles sous cloche, ce serait d'ailleurs impossible au regard des directives de l'État en matière de politique du logement, mais de **rationaliser le développement de notre commune au vu de nos capacités financières et techniques pour développer les infrastructures correspondantes.**

Il est également nécessaire de rendre l'urbanisme plus harmonieux et cohérent avec l'environnement existant.

Pour répondre à ces deux objectifs, nous allons travailler sur chaque zone du PLU actuel afin de déterminer ce que nous y souhaitons pour l'avenir.

Une attention particulière sera portée sur les secteurs résidentiels à habitat individuel que nous souhaitons protéger.

Nous réexaminerons également les OAP (Orientations d'Aménagement et de Programmation) pour décider de leur modification ou non.

En raison d'un accroissement temporaire d'activité lié à la révision du PLU nous vous informons que le service urbanisme n'accueillera plus le public le mercredi après-midi et le vendredi matin, l'accueil téléphonique sera néanmoins maintenu.

Bien évidemment, la population sera partie prenante de cette révision du PLU par le biais de réunions publiques et d'ateliers de concertation.

La première réunion publique a déjà eu lieu en visioconférence tandis que les ateliers prévus ont dû être reportés en raison du contexte sanitaire.

Aussi, désormais, afin de maintenir la concertation pendant la période de l'état d'urgence sanitaire, **les réunions publiques se tiendront systématiquement en visio-conférence. La population sera associée et pourra participer sur inscription préalable pour recevoir le lien de la réunion.**

Concernant le droit à la protection des données et le droit à l'image, les caméras des participants devront être fermées s'ils ne souhaitent pas être filmés. Concernant le contenu des échanges, toute personne s'inscrivant à la réunion acceptera que ses propos soient enregistrés et diffusés.

Afin d'assurer l'égal accès à l'information pour tous (notamment pour les personnes ne disposant pas d'accès internet ou de supports informatiques), les mesures suivantes seront mises en œuvre :

- Diffusion des réunions sur les supports de communication de la mairie (site internet, etc.),
- Possibilité de solliciter sur inscription le visionnage en mairie du contenu des échanges,
- Organisation de permanences de Madame le maire pour permettre aux personnes, sur rendez-vous, de poser leurs éventuelles questions sur la procédure de révision.

La première journée organisée pour le visionnage de la réunion publique et la permanence du maire aura lieu le lundi 12 avril 2021 avec inscription en mairie au préalable.

D'autres ateliers participatifs seront mis en place dès que possible, n'hésitez pas à y participer quand de nouvelles dates vous seront communiquées.

Cette révision de PLU est vitale pour notre commune et le bien-être de ses habitants. Nous comptons sur votre soutien.





TRAVAUX

Le gymnase communal remplit enfin les règles de sécurité

Nous vous avons annoncé dans l'été 2020 que le gymnase communal avait reçu un avis défavorable de la commission de sécurité du SDIS.

Malgré cette situation, nous avons fait le choix de maintenir le bâtiment ouvert et d'en assumer la responsabilité afin de ne pas pénaliser les associations et les établissements scolaires.

Sans attendre, nous avons engagé tous les travaux qui avaient été demandés depuis plusieurs années déjà à l'ancienne municipalité afin de régulariser la situation.

Aujourd'hui, tout est terminé (25 000 € de travaux) et le gymnase répond désormais à toutes les normes de sécurité.

Le passage de la commission de sécurité du 1^{er} mars 2021 a ainsi débouché sur un avis favorable.

Nous allons pouvoir occuper le gymnase de manière un peu plus sereine désormais...



Le Complexe Sportif du Pays de Cruseilles est achevé

Les travaux concernant le Complexe Sportif du Pays de Cruseilles sont enfin terminés. En effet, c'est le nom qui a été choisi par les élus de la CCPC.

La salle socio-culturelle va entrer en fonction rapidement.

Les créneaux pour l'aire d'évolution et le mur d'escalade seront attribués pour la rentrée de septembre en même temps que ceux dans le gymnase communal.

Une réunion aura lieu à cet effet en mai avec les associations, la municipalité et la CCPC.

Nous sommes encore en cours de finalisation du mode de fonctionnement pour gérer les locaux entre la commune et l'intercommunalité. Les 2 gardiens travailleront en binôme, seront secondés par une entreprise de nettoyage et devraient collecter directement les réservations des utilisateurs par le biais d'une « boîte aux lettres » unique.

Concernant la salle socio-culturelle, nous espérons pouvoir la louer aux particuliers mais tous les locaux sont tellement imbriqués les uns avec les autres que nous devons au préalable réfléchir à un fonctionnement qui garantira la sécurité de tous.

Pour l'heure, merci de faire preuve d'encore un peu de patience avant de solliciter la mairie ou la CCPC pour obtenir des renseignements, nous communiquerons largement dès que toutes ces modalités seront définies.



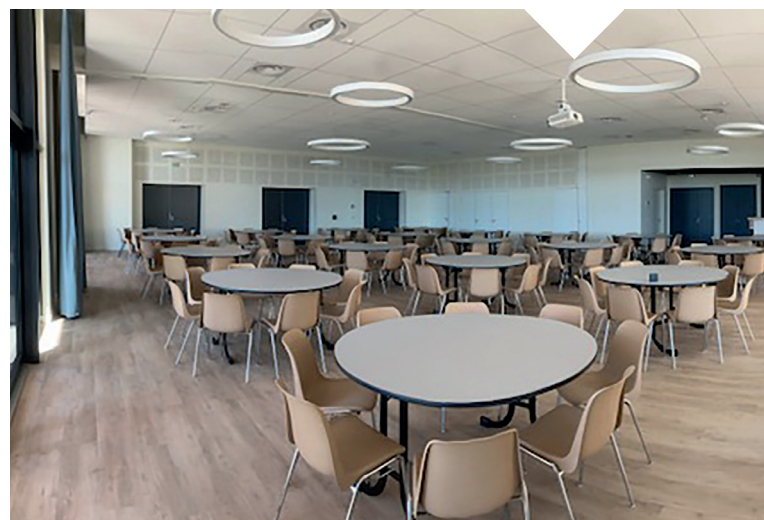
Déménagement de la bibliothèque André Dussollier dans les locaux de la CCPC

La bibliothèque intercommunale André Dussollier a été transférée depuis le 18 mars 2021, au 268, route du Suet, dans les locaux de la Communauté de Communes du Pays de Cruseilles.

En effet, **des travaux de rénovation et d'extension ont été engagés pour environ 6 mois afin d'adapter les locaux actuels aux nouveaux besoins.**

Ainsi, Aline Finsterwald et Patricia Menoud, les 2 bibliothécaires, vous accueillent désormais au 1^{er} étage de la CCPC, dans la salle consulaire, aux horaires suivants :

- Mardi de 15 h à 18 h
- Mercredi de 9 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 17 h
- Jeudi de 15 h à 18 h
- Vendredi de 15 h à 18 h
- Samedi de 9 h 30 à 12 h 30



Rénovation de la salle de réunion du Corbet

La municipalité a souhaité anticiper la disparition des préfabriqués du périscolaire, devenus très vétustes, qui sont également utilisés par quatre associations.

Afin de proposer une nouvelle salle de réunion à ces dernières, mais aussi à d'autres associations, la commune a mandaté Franck Pinte et Laurent Sibille, agents des services techniques municipaux, pour rénover complètement la salle située à l'étage du garage du Corbet, à l'arrière de l'église à l'angle avec la rue des Prêtres.

Cette jolie salle totalement remise au goût du jour sera opérationnelle dès que la porte d'entrée, en commande actuellement, aura été posée.

Merci à nos agents municipaux pour ce beau travail !



LE CLAE VA ENTRER EN SERVICE

Le chantier du CLAE est en bonne voie d'achèvement. Les locaux périscolaires devraient être investis durant les vacances de Pâques mais les travaux concernant l'école et la bibliothèque vont durer encore environ une année.

Durant cette phase transitoire, la commune va donc partager ses locaux avec les enseignants et les élèves. Cette cohabitation devrait bien se passer étant donné les excellentes relations entretenues entre les deux entités.

Travaux de rénovation du clocher

Entre novembre 2020 et mars 2021, un certain nombre de travaux urgents ont été lancés afin de sécuriser et rénover le clocher de l'église :

- Travaux de remise en état du campanile,
- Travaux de mise en place des planchers de sécurité dans les voies du beffroi,
- Travaux de remise en état de la distribution des cloches.

De plus, à son arrivée, la nouvelle municipalité a décidé, conjointement avec les responsables de la paroisse, de supprimer l'éclairage rouge sommital du clocher afin de le remplacer par une teinte plus naturelle. Pour ce faire, il reste à remplacer les filtres, ce qui sera fait très prochainement.

Au total, un montant global de 17 000 € a été engagé pour restaurer notre clocher.



VOIRIE

Nouveaux appuis vélos aux Dronières

Début mars, aux Dronières, les services techniques ont installé 8 appuis vélos en bois du côté du parc à daims. Ils viennent s'ajouter au « range vélo » installé en fin d'année dernière. Un panneau indiquant « parking à vélo » sera aussi posé pour compléter l'ensemble. Espérons que ces nouvelles installations encourageront les déplacements doux et la venue à vélo des visiteurs du parc.



Etude pour le déplacement de la RD 15 au niveau du lac des Dronières

Comme nous nous y étions engagés lors de la campagne électorale, nous allons mandater un bureau d'études afin de travailler sur le projet de déplacement de la route des Dronières à hauteur du lac.

En effet, nous souhaitons créer une ligne de stationnement sur le côté droit de la RD 15, parallèlement à la voie piétonne et cyclable que nous voulons améliorer et sécuriser.

Le conseil départemental sera notre partenaire sur ce projet puisqu'il s'agit d'une route départementale.

Il profitera de ces travaux pour réaliser la dernière ligne de crapauduc qui restait en attente.

La date de réalisation de ces travaux dépendra du coût estimé par le bureau d'études et des financements que la commune pourra obtenir.

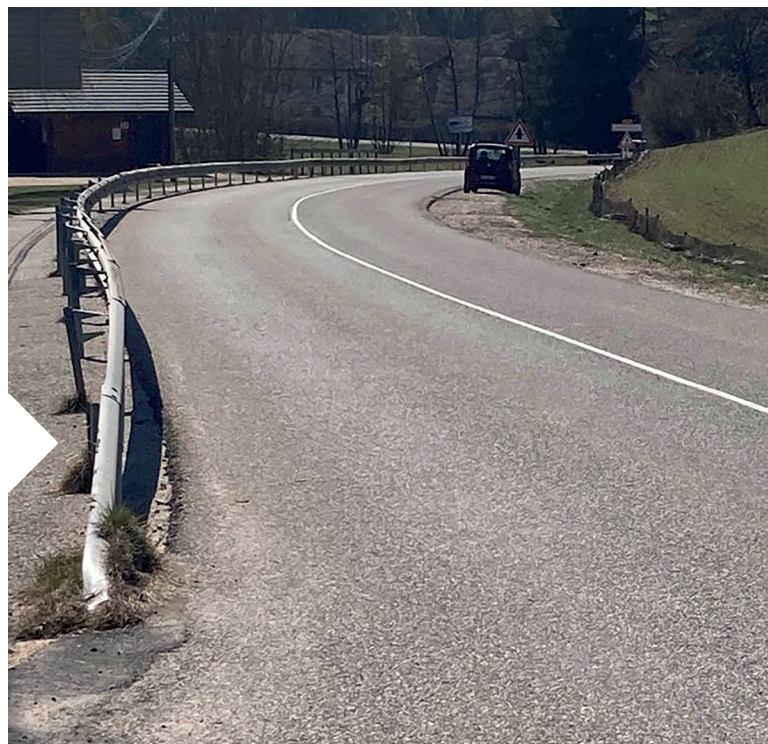
Etude pour la création d'une voie de bus sur la RD 1201

Toujours au chapitre des projets en termes de voirie, nous avons sollicité la CCPC afin qu'elle mandate une étude pour la mise en place d'une voie de bus sur la RD 1201, du rond-point de Copponex à l'entrée de Cruseilles.

Celle-ci permettrait aux bus de la ligne régulière et ceux du scolaire de limiter leurs temps d'attente dans le bouchon de fin de journée.

Le conseil départemental, qui participera à ce projet en tant que responsable de cette voirie, imagine même un partage de cette nouvelle voie avec les cyclistes.

Nous vous tiendrons informés de l'évolution de cette étude.



Concernant la première partie de la route des Dronières, il n'est pas prévu d'aménagements pour l'instant étant donné que le programme immobilier pour 119 logements, à la place de l'ancien établissement Fixauto, va démarrer d'ici cet automne ainsi que le chantier du futur centre de secours sans doute l'an prochain. Il ne serait donc pas judicieux d'engager un projet actuellement alors que la voirie va être fortement impactée par ces travaux.



FINANCES

Un Débat d'Orientation Budgétaire (DOB) basé sur la rigueur mais qui lance la réalisation de nos projets

Le DOB, qui s'est tenu lors du conseil municipal du 2 mars 2021, constitue la 1^{ère} étape de l'élaboration budgétaire, préalablement au vote du budget 2021, premier budget de la mandature.

Pour la municipalité, ce budget doit s'inscrire dans l'objectif de :

- **Freiner la croissance des dépenses de fonctionnement** (charges générales, dépenses de personnel, subventions versées), voire les réduire.
- **Augmenter les recettes de fonctionnement.**

En effet, l'audit financier réalisé par le cabinet KPMG a mis l'accent sur la nécessité de maîtriser les dépenses de fonctionnement afin de retrouver une capacité d'autofinancement convenable.

Fin 2020, le seuil de la capacité de désendettement de la commune se situe à 10,48 années, très proche du seuil d'alerte de 11. **La commune n'est plus en mesure d'emprunter avant 2023.**

De plus, dès 2021, la commune doit intégrer le remboursement des prêts contractés en 2020 pour financer le reste à payer des projets antérieurs (voir encart), impactant ainsi les capacités de financement de nouveaux projets.

LES DÉPENSES DU PRÉCÉDENT MANDAT QUI RESTENT À FINANCER : 3.1 M€

- Un montant de 695 000 € à reverser à la CCPC dans le cadre des projets urbains partenariaux, somme encaissée depuis longtemps par l'ancienne municipalité et non encore restituée à la communauté de communes afin de maintenir sa propre trésorerie...
- Le solde de la salle socio-culturelle : 1 100 000 €
- Le solde du CLAE : 870 000 €
- Le solde de la route du Suet : environ 100 000 €
- Le paiement des travaux du SYANE (éclairage public) des 3 dernières années et non réglés par l'ancienne municipalité : 364 000 €

La projection du DOB prévoit pour 2021 un budget de fonctionnement de 5 M€ qui comprend notamment :

- L'intégration des charges de fonctionnement liées au COVID (achat d'équipements type masques, hausse des prestations de ménage au niveau des locaux communaux). Les charges à caractère général devront se maintenir afin de concilier les problématiques financières et répondre aux besoins de la population par la mise en place de services.
- Les charges de personnel devraient se stabiliser sur 2021 suite au départ de deux agents, l'un en retraite, l'autre pour mutation.
- Fiscalité : L'augmentation des taux d'imposition est un levier que pourrait utiliser la municipalité pour retrouver une bonne capacité d'autofinancement. Ce n'est cependant pas la volonté de l'équipe, qui encore une fois, envisage plutôt de trouver des solutions alternatives comme la mise en location des biens vacants de la commune (logement d'habitation et locaux commerciaux) et la recherche systématique de financements auprès de nos partenaires...

L'estimation pour le budget d'investissement 2021 s'établit à 5.4 M€ :

En 2021, le budget d'investissement sera considérablement impacté par les dépenses engagées sous le précédent mandat mais non financées à l'époque (voir encart). Nous voulons néanmoins préparer l'avenir et renforcer les services à la population tel que nous nous y sommes engagés dans notre programme.

Les projets envisagés par l'équipe pour 2021 sont estimés à 2.3 M€ dont :

- Etudes (révision du PLU, études pour la construction d'un restaurant scolaire...) : 80 000 €
- Pumptrack et skatepark : 230 000 €
- Acquisitions foncières (route d'Annecy et hangar à sel départemental) : 400 000 €
- Régularisations foncières diverses liées aux travaux de voirie : 105 000 €
- Acquisition de mobilier, notamment pour le CLAE et la salle socio-culturelle affectée en cantine scolaire : 50 000 €
- Rénovation de l'éclairage public : 150 000 € et des réseaux électriques aux Follats : 87 500 €
- Travaux de voirie divers : environ 300 000 €

Pour équilibrer ce budget dans une situation financière compliquée, nous envisageons de céder une maison au Corbet qui ne correspond pas aux besoins de foncier de la commune. **Enfin, un important travail de recherche de financements a été entrepris permettant de dégager des subventions significatives : 580 000 € sont déjà notifiées.**



ENFANCE ET PÉRISCOLAIRE

LE CENTRE DE LOISIRS

Retour sur les vacances d'hiver

Pendant les vacances d'hiver, l'équipe d'animation du service enfance-jeunesse s'est téléportée avec les enfants dans le Grand Nord pour y retrouver les tribus Inuits, les phoques et même les ours polaires...

Les petits comme les grands ont pu voyager à travers des chants, des danses, des activités créatives et des jeux aux thématiques diverses. Pour découvrir davantage ce monde fascinant, **Luc Morand, glaciologue, est venu de Chamonix afin de sensibiliser les jeunes à l'environnement par le biais de petits ateliers.**

Et ce n'est pas tout ! Afin de partager un peu de leurs vacances avec leurs parents, les enfants ont exposé leurs créations le dernier jour de l'accueil de loisirs ; l'occasion d'un moment convivial entre parents et enfants. Enfin, comme après les vacances d'automne, l'exposition s'est déportée dans le hall de la mairie pour en faire bénéficier l'ensemble des cruseillois.

L'accueil du mercredi

Le programme des mercredis permet aux enfants de devenir des magiciens hors pair ! En espérant qu'ils utilisent leurs talents pour créer un petit potager au CLAE maternelle pour les beaux jours du printemps...

Pendant que les enfants de 3-5 ans présentent un petit spectacle, le groupe des 6-11 ans, lui, n'a pas résisté à la tentation de se déguiser pour Mardi gras.



La famille manchot sur la banquise !

Et pour les prochaines vacances ?

Suite aux dernières annonces gouvernementales, les stages prévus par le service enfance-jeunesse sont **annulés**. Comme lors du dernier confinement, seul l'accueil des enfants des personnels indispensables à la gestion de la crise sanitaire (personnels de santé, pompiers,...) sera assuré.

Pour toute information, vous pouvez contacter le service enfance-jeunesse au 04 50 64 55 39 ou au 06 68 92 08 06 ou par mail animation@cruseilles.fr.

OUVERTURE D'UNE NOUVELLE MICRO-CRÈCHE PRIVÉE DÈS 2022

La garde des enfants non encore scolarisés est une problématique forte sur Cruseilles et plus largement sur l'ensemble du territoire de la CCPC.

La nouvelle municipalité en a bien conscience et réfléchit à la création de nouvelles structures.

Elle soutient aussi les initiatives privées quand elle en a les moyens. C'est ainsi qu'elle a donné un avis favorable à l'ouverture de la micro-crèche **POPETS & COMPAGNIE** qui accueillera 10 enfants au 46, place de l'Église (anciennement cabinet de kinésithérapie) dès début 2022. Également, la commune a fait acquérir par l'EPF (Établissement Public Foncier) la maison Gal, à l'entrée de la route des Dronières, avec le projet d'y installer, entre autres, une structure d'accueil pour la petite enfance au vu du magnifique jardin qui la jouxte.

Enfin, la CCPC, qui détient la compétence Petite Enfance, mène une réflexion sur l'ouverture d'une deuxième crèche multi-accueil sur notre territoire, à Allonzier la Caille à priori ou Cruseilles éventuellement.



JEUNESSE

POINT D'INFORMATION SUR LES PROJETS DE SKATEPARK, PUMPTRACK ET STREET WORKOUT

La municipalité actuelle s'est engagée dans son programme électoral à prendre en compte les attentes exprimées par bon nombre de jeunes de pouvoir trouver à Cruseilles des lieux de rencontre et de loisirs qui leur soient destinés.

Parmi les projets très attendus :

- le déplacement et l'amélioration du skatepark (aire de glisse pour les skates, rollers, trottinettes...),
- la création d'un pumptrack (terrain de bosses en enrobé plutôt destiné aux vélos, VTT, BMX)
- la création d'un street workout (ensemble de structures en métal pour l'exercice physique)

Nous nous sommes donc rapprochés des pratiquants pour essayer de définir leurs besoins tout en garantissant leur adéquation avec les capacités financières de la commune.

Lors des discussions avec les jeunes utilisateurs du skatepark, il s'est avéré qu'un équipement en béton serait plus sûr, moins bruyant et plus durable que des modules en acier.

Le pumptrack sera plutôt destiné aux vélos, mais il devra également être ouvert aux skates, trottinettes ou rollers... Avec différentes pistes de niveaux évolutifs, il devra être accessible à tous, des plus petits aux plus grands et aux plus expérimentés.

Après avoir étudié les quelques options possibles, le site des Dronières s'est imposé pour réunir skatepark et pumptrack. L'implantation du street workout n'est pas encore fixée : il pourrait compléter ces équipements ou trouver sa place dans un lieu séparé.

Le choix du site des Dronières répond à d'importants critères et réunit un maximum d'avantages pour peu d'inconvénients :

- La commune est propriétaire du terrain ce qui est une source d'économies substantielle pour le projet.
 - En plaçant ces équipements à cet endroit, nous concentrons les activités de loisirs en lien avec la piscine et confortons le rôle du site des Dronières comme espace dédié au sport et à la détente.
 - Loin des premières habitations, le site réduit les possibilités de nuisances pour les riverains.
 - N'étant pas non plus à proximité immédiate du lac, la gêne pour les pêcheurs devrait être limitée.
 - Enfin, le lieu bénéficie d'infrastructures existantes : une bonne desserte, un grand parking, l'accès à l'électricité, à l'eau potable, à des toilettes publiques.
- Autant d'économies pour le projet.**

À 1,6 km, le site peut paraître un peu éloigné du centre-ville mais pour les jeunes utilisateurs interrogés « s'il y a un beau projet, la distance n'est pas un problème ». Cet éloignement relatif devrait aussi inciter les ados à adopter une vraie démarche pour « aller faire du skate ou du vélo » avec leur propre matériel qu'ils connaissent, entretiennent, améliorent..., leur casque, leurs gants...

On peut ainsi espérer réduire le risque de chutes et de blessures.

Les plus jeunes devront être accompagnés de leurs parents, pour y aller bien sûr, mais aussi sur place pour rester sous leur surveillance.

Vu la situation financière compliquée de la commune, le projet a fait l'objet d'une recherche active de subventions.

Pour l'heure, nous pouvons d'ores et déjà annoncer que la région et le département ont répondu présents pour nous aider à financer ce projet estimé à 230 000€ HT.

Fort de cette engagement, l'appel d'offres a été lancé. La société **Inout** a obtenu le marché et fera appel au spécialistes **Vélosolutions** pour le pumptrack et **Vulcano** pour le skatepark.

Elle a pour mission de proposer des équipements optimisés et évolutifs pour permettre des extensions et agrandissements dans le futur.

Après une dernière concertation avec les futurs utilisateurs, la construction devrait démarrer rapidement puisque l'obtention des subventions est conditionnée au démarrage des travaux au plus tard fin juin 2021.

Nous avons saisi l'occasion de pouvoir engager ces projets dans un délai très court, pour, nous l'espérons, le plus grand plaisir de tous les jeunes de Cruseilles...

Les filles comme les garçons, bien sûr !

©Flickr - Velosolutions - Photo d'illustration.





ZOOM SUR LE STATIONNEMENT

Du stationnement en zone bleue en centre-ville

Depuis juin 2019, des zones de stationnement "zone bleue" ont été matérialisées sur les voies et places suivantes du centre-ville (en bleu sur le plan ci-contre) :

- sur la Grand'rue : côté nord entre le giratoire RD1201 / route des Dronières et côté sud au niveau du carrefour RD1201/route du Suet,
- place de la Mairie,
- place du Monument,
- place et rue de la Fontaine,
- parking du Pontet,
- parking arrière de la MSP (Maison de Santé).

Le stationnement y est réglementé du lundi au samedi inclus de 9 h à 12 h et de 14 h à 19 h. Il n'est, en revanche, pas limité dans sa durée les dimanches et les jours fériés.

La durée du stationnement est limitée à 1 h 30 sur l'ensemble de ces zones à l'exception des places situées sur le parking à l'arrière de la Maison de Santé où la durée maximale autorisée est de 2 h.



Un certain nombre de places "minute" sont également situées dans ces zones :

- 2 à l'entrée de la place de la mairie,
- 2 entre le 171 et le 179 Grand'rue,
- 3 place de la Fontaine devant la pharmacie.
- 2 sur le parking arrière de la Maison de Santé

Sur ces places, la durée de stationnement est limitée à 10 minutes.

Les automobilistes doivent poser sur le tableau de bord de leur véhicule, de manière à être visible de l'extérieur par les agents chargés du contrôle, un disque réglementaire faisant apparaître l'heure d'arrivée.

Il n'est pas autorisé de modifier l'horaire d'arrivée du disque si le véhicule n'a pas quitté la place de stationnement

RESPECTER LA ZONE BLEUE, C'EST SOUTENIR NOS COMMERÇANTS

Ce système de parking, qui reste gratuit, favorise la rotation des véhicules et facilite l'accès aux commerces et aux services en centre-ville.

Il permet à chacun d'entre nous, quand il se rend au centre-ville, de pouvoir se garer à proximité des commerces pour faire ses courses.

À SAVOIR !

La mairie ne perçoit pas le produit des amendes de police. L'État rétrocède une partie de ces sommes aux communes sous forme de subventions.

Pour les communes de moins de 10 000 habitants comme la nôtre, les subventions sont attribuées par le préfet, sur proposition du conseil général, pour soutenir des projets relatifs à la circulation routière ou aux transports en commun. Pour pouvoir bénéficier d'une subvention, le projet doit être prêt à démarrer dans l'année d'attribution de la subvention.

À SAVOIR !

Des disques de stationnement sont disponibles à l'accueil de la mairie.

En cas d'infraction...

Le stationnement en zone bleue pendant une durée supérieure à 48 h est considéré comme abusif. À ce titre, le véhicule peut être mis en fourrière aux frais du propriétaire. Selon la gravité de l'infraction aux règles de stationnement (stationnement abusif ou gênant, très gênant ou dangereux), l'amende forfaitaire est de 35 € ou de 135 € à payer dans les 45 jours suivant l'envoi de l'avis de contravention. Ce délai passe à 60 jours si vous payez par télépaiement ou timbre dématérialisé. Si vous ne respectez pas le délai de paiement, le montant de l'amende est majoré. Vous pouvez contester l'amende en ligne ou par courrier.

Portrait d'Éric Fournier-Langlais, ASVP

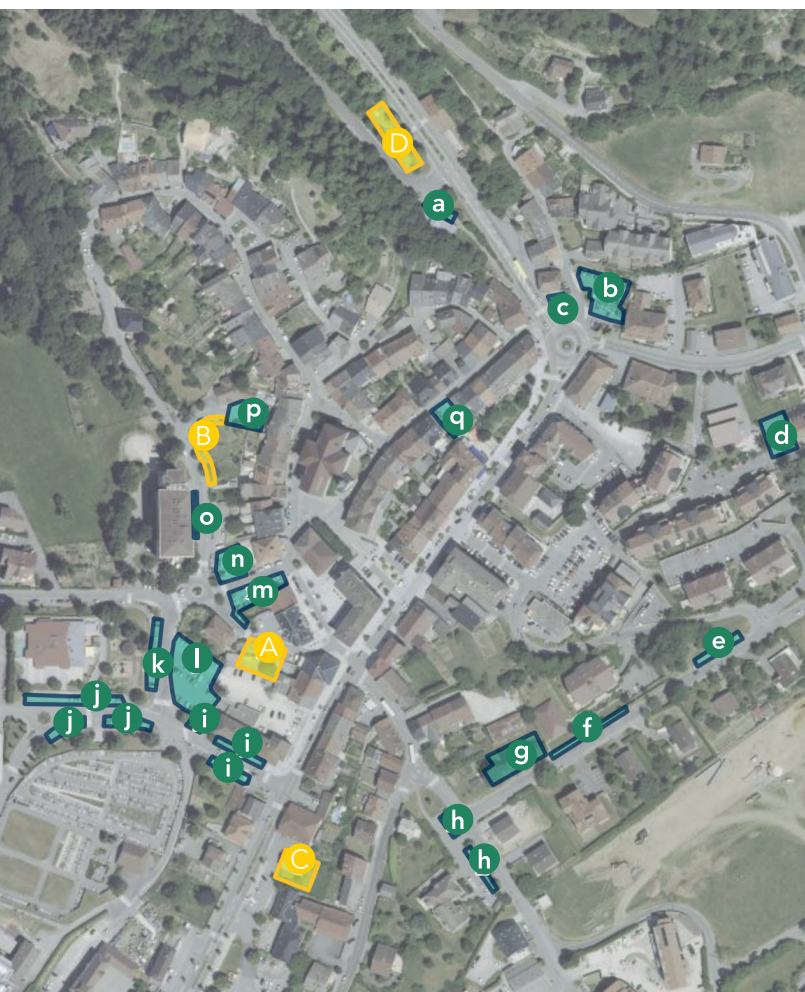


Agent de Surveillance de la Voie Publique à Cruseilles depuis le 1^{er} février 2018, Éric Fournier-Langlais a accompagné la mise en place de la zone bleue.

Après une période de pédagogie et de prévention pendant laquelle il a posé près de 1 000 avertissements sur nos pare-brises, il veille désormais au respect des règles de stationnement. Il peut être amené, en cas d'infraction, à dresser un procès-verbal. Son rôle est essentiel pour assurer la rotation des véhicules à proximité des commerces, garantir le respect des passages piétons et des places réservées aux personnes handicapées.

Nous vous remercions de lui réserver un bon accueil et, bien sûr, de rester calme en toute occasion.

Et si on reste plus longtemps, où se garer ?



Pour les riverains et les commerçants qui ont besoin d'un stationnement de longue durée, plusieurs parkings se trouvent à proximité du centre :

- a** 15 places sur le parking des Moulins à proximité du skatepark
- b** 30 places sur le parking du Pontet
- c** Environ 10 places sur l'aire gravillonnée à hauteur du rond-point d'entrée dans Cruseilles côté Genève
- d** 14 places rue du Centre accessibles depuis la route de l'Arthaz
- e** 16 places rue de l'Arthaz au-dessus de la place de la Fontaine
- f** 8 places le long de la route de l'Arthaz
- g** 25 places sur le parking accessible depuis la route de l'Arthaz
- h** 19 places sur le parking route de l'Usine
- i** 30 places avenue des Ébeaux à hauteur de la poste
- j** 40 places avenue des Ébeaux devant le monument au mort et la crèche Brin de Malice
- k** 17 places rue de l'Huche devant l'aire de jeux
- l** 40 places sur le parking de la poste
- m** 15 places rue des Frères côté Vieux Fournil
- n** 24 places sur le parking à l'arrière de la mairie
- o** 10 places le long de l'EHPAD
- p** 12 places sur le parking des Remparts
- q** 16 places sur le parking rue de la Charrière

Vers une augmentation des capacités de stationnement

Pour faire face à la pénurie de stationnement déjà constatée et qui ne devrait pas s'améliorer au vu des programmes immobiliers en cours de construction, la municipalité prévoit de créer, d'ici 2022, quelques 65 places de parking supplémentaires à proximité du centre-ville aux emplacements suivants :

A Environ 16 places en goudronnant et traçant les places de stationnement sur le terrain actuellement gravillonné à l'arrière de la maison de santé. Une sortie piétonne côté mairie sera aménagée depuis ce parking mais l'accès pour les véhicules ne se fera plus que par le parking de la Poste.

B Environ 11 places en épi rue des Remparts à proximité de la maison de retraite.

C Environ 22 places route d'Annecy après la démolition de la maison que la mairie est en train d'acquérir (voir notre article page 7).

D Environ 15 places en lieu et place de l'actuel skatepark.

FONDS FRONTALIERS

RAPPEL POUR LES TRAVAILLEURS FRONTALIERS

Vous avez récemment élu domicile à Cruseilles ?
Vous êtes frontalier dans le canton de Genève ?
Ou avez la nationalité suisse ou la double nationalité ?
Ou êtes titulaire d'un permis G ?

Venez vous faire recenser à la mairie.

Au titre de la compensation financière Genevoise, le Canton de Genève verse annuellement aux communes des départements de la Haute-Savoie et de l'Ain un pourcentage de la masse salariale des employés sur le canton de Genève résidant en France.

La commune de Cruseilles réinvestit cette somme dans les équipements publics communaux.

En 2020, les fonds frontaliers se sont montés à 1 284 998 euros.

Cette démarche peut être accomplie tout au long de l'année et n'a aucune incidence fiscale pour la personne ou le foyer.



RESSOURCES HUMAINES

MOUVEMENT DU PERSONNEL COMMUNAL

- **Service État-civil :**

Recrutement à compter du 08/02/2021 de Mme Floriane Damour pour assurer le remplacement d'un agent indisponible.

- **Service foncier-juridique :**

Kristina D'Agostin recrutée sur le poste juridique – foncier pour une durée d'un an (CDD du 01/01/2021 au 31/12/2021)

- **Service enfance-jeunesse :**

Recrutement en CDD pour assurer le remplacement d'agents indisponibles :

- Elise Leleu
- Karine Perron (renouvellement)
- Jordan Prost

- **Cantine :**

Recrutement en CDD pour assurer le remplacement d'agents indisponibles :

- Sophie Doury
- Cindy Dumax

- **Stagiaire :**

La mairie a accueilli en stage Zoé Martin du 15 au 28 Février 2021, qui a pu découvrir les différents services de la mairie.

OFFRES D'EMPLOI

Emplois saisonniers

La commune recrute des jeunes pour un mois pendant l'été 2021 pour les services techniques (de mai à septembre) et les services administratifs (de juillet à août).

Si vous êtes intéressé, n'hésitez pas à postuler, avant le 30/04/2021, par mail : mairie@cruseilles.fr ou par courrier : mairie de Cruseilles 35, place de la Mairie 74350 CRUSEILLES

.....

Recherche distributeurs/ distributrices

La mairie recherche une ou des personnes sérieuses et de confiance pour assurer la distribution ponctuelle des documents à destination de la population de Cruseilles. Chaque distribution doit être effectuée dans un intervalle d'une semaine (25 à 30 heures de travail pour une personne seule). Il est nécessaire d'être motorisé.

Si vous êtes intéressé, contacter la mairie à cette adresse : mairie@cruseilles.fr.



AFFAIRES SOCIALES ET LOGEMENT

QUESTIONNAIRE POUR LES PLUS DE 60 ANS



Le CCAS souhaite recenser les besoins et envies des seniors de plus de 60 ans afin d'envisager la mise en place d'actions en adéquation avec les résultats de cette enquête. Vous pouvez retourner ce questionnaire en mairie ou répondre directement via le lien internet : <https://framaforms.org/enquete-seniors-1616233826> jusqu'au vendredi 30 avril 2021.

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Vous êtes

- Un homme
- Une femme

Dans quelle tranche d'âge vous situez-vous ?

- Entre 60 et 64 ans
- Entre 65 et 74 ans
- Entre 75 et 84 ans
- 85 ans et plus

Votre situation matrimoniale

- Célibataire
- Marié(e)
- Vie maritale
- Veuf(ve)
- Divorcé(e)
- Séparé(e)

HABITAT

Dans quel type de logement habitez-vous ?

- Appartement
 - Maison individuelle
 - EHPAD
 - Autre, précisez
-

Êtes-vous

- Propriétaire
- Locataire
- Hébergé(e) à titre gratuit

Pensez-vous que votre logement est adapté à vos besoins et/ou aux éventuels besoins que vous pourriez avoir ?

- Oui
- Non

Si Non, pourquoi ? _____

Quels seraient vos besoins d'accompagnement en termes de logement ?

- Aide aux démarches administratives
- Aide à l'aménagement de votre logement

Autres, précisez : _____

SENTIMENT D'ISOLEMENT ET BESOINS DIVERS

Quel est le moyen d'échange avec vos proches ?

- Par téléphone
- Par courrier
- Par internet
- Visite
- Aucun

Quelle est la fréquence des visites avec vos proches ?

- Visites quotidiennes
- Visites hebdomadaires
- 1 à 3 fois par mois
- Jamais ou presque

Vous sentez-vous isolé(e) ?

- Oui
- Non

À quel degré situez-vous votre isolement ?

- Totalement isolé(e)
- Partiellement isolé(e) : 1 seule personne ressource
- Plutôt bien entouré(e) : plusieurs personnes avec des contacts réguliers
- Pas isolé(e) : bien intégré(e) dans un réseau relationnel

Quel type de relations entretenez-vous avec vos voisins ?

- Je les aide
- Ils m'aident
- Activités régulières en commun
- Seulement bonjour/bonsoir
- Fête des voisins
- Aucun contact

Aimeriez-vous que quelqu'un vous rende visite à votre domicile ? (lecture, discussion, accompagnement à une sortie...)

- Oui
- Non

Seriez-vous intéressé par

- Séance cinéma
 - Visite de musée
 - Conférence
 - Thé dansant
 - Spectacle
 - Ateliers : informatique, mémoire, partage de savoir-faire
 - Autres, précisez : _____
-



Seriez-vous prêts à faire du bénévolat ?

- Oui
 Non

Si oui, dans quels domaines ?

- Partage de livres, CD, DVD à domicile
 Accompagnement pour des sorties, marchés...
 Visites à des personnes isolées
 Initiation à l'informatique, internet...
 Autres, précisez : _____

Faites-vous partie d'une association ?

- Oui
 Non

Si Oui, lesquelles ? _____

AUTONOMIE ET SERVICES

De quels services bénéficiez-vous ?

- Aide à domicile (ménage, courses)
 Aide à la personne (toilette, habillage)
 Portage des repas
 Télé-assistance
 Intervenants médicaux (infirmière, kiné...)
 Inscription au Plan Canicule
 Autres, précisez : _____

L'offre de soins est-elle suffisante ?

- Oui
 Non

Si Non, quelles autres offres de soins souhaiteriez-vous ? _____

L'offre de services à domicile est-elle suffisante à Cruseilles ?

- | | | |
|----------------------|------------------------------|------------------------------|
| Aides ménagères | <input type="checkbox"/> oui | <input type="checkbox"/> non |
| Pédicure | <input type="checkbox"/> oui | <input type="checkbox"/> non |
| Coiffure, esthétique | <input type="checkbox"/> oui | <input type="checkbox"/> non |

Quels autres services à domicile souhaiteriez-vous ? _____

Quel est votre moyen de déplacement ?

- Votre voiture
 Taxi
 Transport en commun
 Vélo
 À pied
 Je ne me déplace pas

Pourquoi ne vous déplacez-vous pas ?

- Impossibilité physique
 Vous êtes aidant et ne pouvez pas laisser votre proche seul
 Vous avez besoin d'être accompagné
 Vous n'en avez pas envie
 Autres, précisez _____

Où résidez-vous à Cruseilles ?

- Bougy
 Brameloup / La Tatte des feux
 Centre Bourg
 Chosal
 Deyrier
 Féchy
 L'Abergement
 Le Biollay
 Les Coudrets
 Les Follats
 Les Goths
 Les Lirons
 Le Noiret
 Ronzier
 Vaudey

Seriez-vous intéressé par un service de transport collectif ?

- Oui
 Non

PARTICIPATION À LA VIE DE LA COMMUNE

Êtes-vous suffisamment informé sur la vie de la commune ?

- Oui
 Non

Si non, pourquoi ? _____

Quels sont les moyens d'information que vous utilisez pour vous tenir informé ?

- Bulletin municipal
 Courrier de la commune
 Affichage municipal
 Bouche à oreille
 Autres, précisez : _____

Quels autres moyens de communication souhaiteriez-vous ?

VOS COORDONNÉES (FACULTATIF)

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____

E-mail : _____

Merci pour votre participation.

Mieux vous connaître c'est mieux vous comprendre !



La commune soutient l'accès à la propriété pour les foyers modestes

La municipalité a choisi de soutenir la première opération en BRS de la commune conjointement avec la CCPC.

Le **Bail Réel Solidaire (BRS)** est un bail de longue durée permettant à des Organismes Fonciers Solidaires (OFS) de distinguer le foncier (dont ils restent propriétaires) du bâti.

Il permet à des ménages, sous conditions de plafond de ressources, d'acquérir ce bâti et ainsi d'accéder à un logement, pour leur résidence principale, en-dessous des prix du marché. Cela offre donc aux ménages modestes le moyen de se constituer un patrimoine immobilier. En contrepartie de l'effort consenti par l'OFS sur la redevance du foncier, la valeur de revente du bâti est plafonnée, condition pour permettre à un nouveau ménage modeste de se porter acquéreur.

Une première opération de ce type aura lieu à Cruseilles pour un appartement de l'immeuble du Saint-Laurent situé au départ de la route des Dronières.

Sur ce bien d'une valeur totale estimée à 272 000 €, l'OFS portera sur le long terme la part foncière fixée à 15% de la valeur du bien soit environ 41 000 €. Il facturera 1,10 € par mois et par m² de surface habitable à l'acquéreur (soit environ 94 € puisque l'appartement mesure 85 m²).

L'acquéreur, quant à lui, déboursa 231 000 € pour « acheter ses murs ».

Pour encourager ce type d'opération, la commune de Cruseilles et la CCPC proposeront prochainement au vote une aide de 3 000 € chacune qui viendra en déduction de la redevance mensuelle versée par le propriétaire pour le foncier.

Cette subvention cumulée de 6 000 € fera baisser la part foncière à environ 35 000 € soit une redevance ramenée à 0.95 €/m² et par mois, soit 81 €/mois pour les familles qui occuperont successivement ce logement.

Pour information, ce logement sera décompté comme logement social au titre de l'article 55 de la loi SRU.



ATELIER INFORMATIQUE CCAS POUR TOUS

Le CCAS vous propose une après-midi sur le thème des outils informatiques et téléphoniques.

Au vu de l'évolution de la crise sanitaire, l'atelier initialement prévu le 21 avril est annulé. Une nouvelle date sera fixée ultérieurement.

Renseignements et inscription
à l'accueil de la mairie ou au 04 50 32 10 33
Places limitées à 10 personnes.



© Adobestock - Rymden

PERMANENCE DU CCAS

Un soutien dans vos démarches papier ou en ligne.

Tous les mercredis en mairie de Cruseilles de 14 h à 16 h sans rendez-vous, obtenez de l'aide dans vos démarches administratives et vos dossiers d'aides sociales.

Nous pouvons également vous aider à prendre un rendez-vous pour la vaccination Covid.

Tél. : 07 61 43 60 40



ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

ACTUALITÉ DES COMMERCES

Nous souhaitons ici saluer et remercier chaleureusement Mme Joëlle Desbiolles ainsi que M. et Mme Battagin qui ont, respectivement pendant 23 et 6 ans, participé à la dynamique de notre centre-ville, à la tête de leur enseigne Mil'Pattes chaussures et la Bagattine. Nous leur souhaitons le meilleur pour la suite. Et c'est avec plaisir que nous accueillons ces nouvelles adresses :

le petit Nicolas
la Boutique by Traiteur Tillier

TRAITEUR TILLIER

Le Traiteur Tillier présent depuis 7 ans dans ses locaux route des Dronières à Cruseilles a ouvert une toute nouvelle boutique "Le petit Nicolas" dans un bâtiment existant à la même adresse mais en bord de route.

Ouvert tous les jours du mardi au samedi de 7 h à 19 h sans interruption, vous pourrez retrouver des suggestions de plats prêts à manger préparés chaque jour par Nicolas avec des produits de saison.

Entrées, plats, garnitures, desserts, à vous de composer en fonction de vos envies. Vous pouvez aussi apporter votre propre contenant dans lequel vous serez servi.

Vous trouverez aussi des produits locaux et d'épicerie fine comme la charcuterie de la maison Chapel à Cornier, les jus de fruits de Didier Tissot à Groisy, une sélection de vins de la Cave aux Amis de Cruseilles, les produits de l'herbier du Granier, les confitures de Prom'nades Gourmandes à St Pierre...



LES BOCAUX DU SALÈVE

L'épicerie vrac de Cruseilles "Les bocalx du Salève" vous accueille les lundis, mardis, jeudis, vendredis et samedis, de 9 h 30 à 13 h et de 14 h à 18 h 30, au 46 place du monument.

Vous pourrez y trouver des denrées alimentaires (riz, pâtes, farine, sucre, céréales, fruits secs, etc.), du thé, du café, mais aussi des produits d'hygiène corporelle, des produits d'entretien pour la maison, des accessoires "zéro déchet", le tout en vrac.

Dans la mesure du possible, les produits ont été sélectionnés pour leur provenance locale, régionale, ou française.

Munissez-vous de vos plus beaux récipients (bocaux, boîtes, sachets, flacons...) et remplissez-les à votre guise : un peu pour goûter ou en grande quantité pour les gourmands, c'est vous qui choisissez.

Des quantités appropriées, pour une consommation raisonnée et surtout moins de déchets...

À très bientôt.

Certification bio en cours.

Facebook : les bocalx du Salève

04 85 46 52 78

Roselyne Thiemmara



SUSHI SUKO

Toute l'équipe SUKO est ravie de vous accueillir dans son nouveau restaurant de Cruseilles. Profitez tous les jours de recettes de sushis, rolls, poke et autres spécialités japonaises : nos produits sont confectionnés par nos équipes tous les matins à base d'ingrédients sélectionnés, pour une fraîcheur garantie. Sur place ou à emporter : commandez, dégustez, souriez !

Nous sommes actuellement ouverts du lundi au samedi de 11 h 30 à 14 h et de 16 h à 19 h.

Pour consulter notre carte et commander en ligne, rendez-vous sur notre site internet suko-sushi.fr.
Horaires hors COVID : du lundi au samedi de 11 h 30 à 14 h et de 16 h 30 à 21 h 30, dimanche et jours fériés de 18 h à 21 h 30.





NOS RESTAURANTS S'ADAPTENT À LA CRISE SANITAIRE

Les restaurateurs de Cruseilles font preuve d'initiative pour continuer à nous régaler alors qu'ils sont contraints de rester fermés. Ainsi le restaurant **l'Abéro** et **Meal Nice** vous proposent des plats à emporter sur le marché tous les dimanches, **Le Cosy** et **Kebab Plaisir** sont présents sur la plateforme de commande en ligne Resto'mouv et **le Labo à pâtes** vient de mettre en place un tout nouveau distributeur de pizzas et de fougazzas (pâte artisanale épaisse, légère et très digeste garnie comme une pizza) pour vous fournir 24 h / 24 et 7 jours sur 7 un repas chaud (en 3 minutes) ou froid (en 30 secondes).

Commerçants, artisans, professions libérales...

Vous êtes concernés ou au courant de changements ou d'événements majeurs concernant les activités économiques de Cruseilles (ouverture, déménagement, grande braderie...).

N'hésitez pas à vous adresser à la mairie pour que nous relayions vos informations.



CULTURE ANIMATION TOURISME

Animations du marché dominical

Depuis le mois de novembre la commune accueille un marché le dimanche matin de 9 h à 13 h (place de l'Église et place de la Mairie) et nous avons décidé de profiter de ce rendez-vous pour mettre en place une animation chaque fin de mois.

Si le 14 février, le marché s'est naturellement mis aux couleurs de la Saint-Valentin, le dimanche 28 mars était dédié aux enfants avec la décoration et la personnalisation d'œufs à l'occasion de Pâques.



Le dimanche 25 avril sera tourné vers la culture avec « Le printemps des poètes ». Pour cette occasion, nous recherchons un conteur désireux de partager son goût pour la lecture.

Si vous souhaitez participer veuillez vous signaler à mairie@cruseilles.fr

Les thèmes des prochaines animations vous seront communiqués au fur et à mesure par les canaux habituels : bulletin municipal, site internet et page Facebook de la mairie.

Nous vous attendons nombreux sur le marché à l'occasion de ces animations et comme tous les dimanches !



👍 Suivez nos actualités sur la page Facebook et le site Internet de la mairie www.cruseilles.fr



Fête des voisins

La municipalité souhaite encourager et soutenir l'organisation de nombreuses fêtes des voisins sur la commune afin de créer du lien entre les habitants et de renforcer la solidarité. À terme, nous souhaitons faire une grande fête générale dans la ville dès l'année prochaine (si les conditions sanitaires le permettent). En attendant, nous commençons par faire un inventaire des nombreuses fêtes qui ont déjà lieu dans la commune.

Aussi, si vous organisez déjà une fête des voisins dans votre hameau/lotissement/copropriété, nous aimerions vous demander :

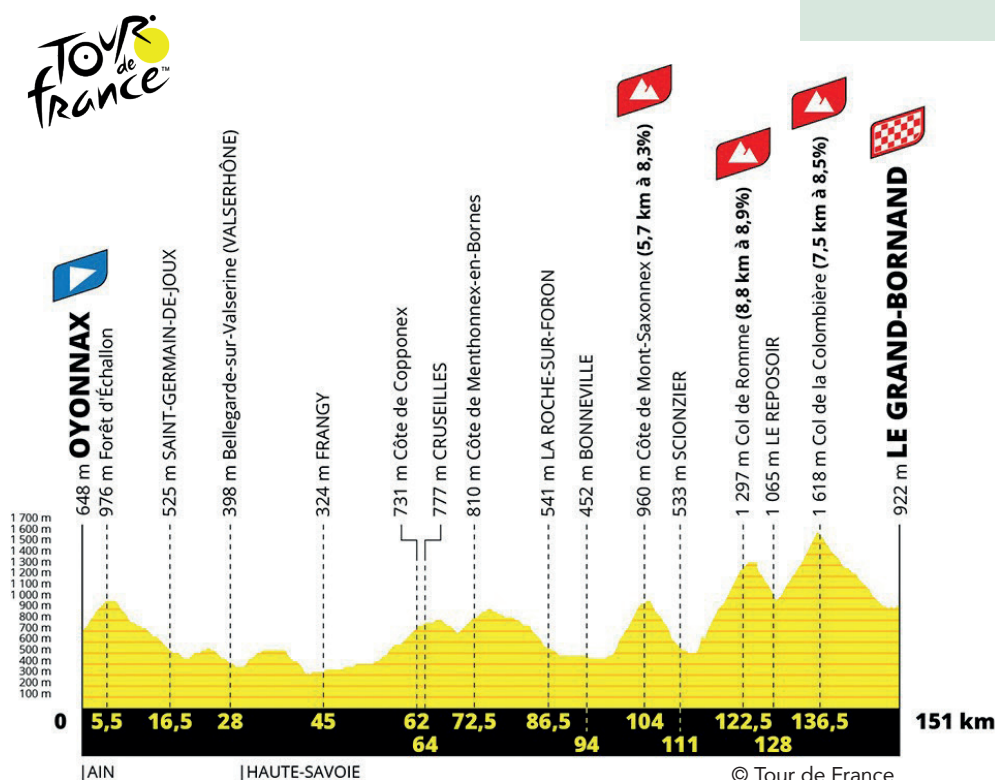
- Quel secteur géographique (immeuble/hameau lotissement...) est concerné par votre fête des voisins ?
- Quelle date choisissez-vous ?
- Quel est le nombre de participants ?
- De quel matériel disposez-vous ?
- Comment communiquez-vous avec vos voisins ?

Nous aimerions connaître votre expérience pour la partager avec les nouveaux citoyens et pour répondre au mieux aux attentes de tous.

Si vous faites partie de ces personnes qui souhaitent créer une fête des voisins, nous vous soutiendrons et vous accompagnerons dans l'organisation.

Nous attendons avec impatience vos retours par email à mairie@cruseilles.fr !

LE TOUR DE FRANCE PASSERA PAR CRUSEILLES LE 3 JUILLET 2021 !



FÊTE DU 13 JUILLET

Cette année la fête du 13 juillet sera organisée par la municipalité avec la participation des associations de la commune.

Le travail d'organisation a commencé mais la tenue de cet événement est tributaire des directives sanitaires.

Plus d'informations suivront sur la page Facebook, le site internet de la mairie et dans le prochain bulletin municipal.



FERMETURE DES ROUTES POUR LE PASSAGE DU TOUR DE FRANCE

À l'occasion du passage du Tour, la RD 1201 entre Malbuisson et l'entrée sud de Cruseilles à hauteur de Carrefour Market sera fermée de 12 h à 15 h 30. Ce sera également le cas pour la route des Dronières entre le giratoire à l'entrée de Cruseilles en venant de Genève et la sortie au niveau du Lac en direction de Villy-Le-Bouveret.

Cette année le Tour de France passera une nouvelle fois à Cruseilles.

Il s'agira de l'étape 8 d'un total de 151 km reliant Oyonnax au Grand-Bornand.

Les cyclistes arriveront de la côte de Copponex et traverseront Cruseilles pour se diriger vers la côte de Menthonnex-en-Bornes. À cette occasion, des animations seront organisées dès la fin de matinée.

La situation sanitaire étant incertaine, nous nous adapterons en fonction de son évolution et ne manquerons pas de vous tenir informés.

Retour des food trucks

Vous avez été nombreux à apprécier la présence de food trucks l'été passé au parc à daims. Néanmoins comme le site n'a pas d'accès à l'électricité, le recours à des groupes électrogènes était inévitable. Le bruit générant des nuisances, **nous avons pris la décision de déplacer les food trucks au niveau du lac, à proximité des terrains de tennis** où ils peuvent se brancher au réseau électrique.



Depuis plusieurs semaines, « Sésame et Sumac » vous propose chaque samedi midi des spécialités coréennes et libanaises.

« L'Observatoire » est présent chaque dimanche midi. Il propose notamment des burgers et du chili con carne.

CONCOURS DES JARDINS FLEURIS ET POTAGERS

Les confinements successifs ont été l'occasion pour de nombreux habitants d'en profiter pour embellir leurs jardins, terrasses et balcons. Nous souhaitons saluer ces efforts en remettant en place un concours de fleurissement tombé en désuétude depuis longtemps. Ce concours renouvelé mettra notamment l'accent sur le respect de l'environnement et des ressources naturelles et récompensera aussi les plus beaux jardins potagers.

Vous avez jusqu'au 25 juin pour envoyer votre candidature grâce au coupon au dos de cette page.

Pour cette première édition de ce concours nouveau format, **nous aurons le plaisir d'accueillir Dédé le jardinier qui a accepté de faire partie du jury** et nous le remercions chaleureusement. Les amateurs de jardinage ont le plaisir de l'écouter du lundi au samedi sur France Bleue. Dédé le Jardinier donne ses petits secrets et astuces pour bien réussir son jardin et trouve des solutions aux problèmes rencontrés.

Si vous souhaitez faire vous aussi partie du jury en tant qu'habitant de Cruseilles, il vous suffit d'adresser votre demande à l'accueil de la mairie ou par courriel à mairie@cruseilles.fr avant le 25 juin. L'inscription au jury est ouverte à toute personne intéressée par la nature et les jardins et ne participant pas au concours. Les deux habitants membres du jury seront désignés par tirage au sort.

Le passage du jury est prévu entre le 1^{er} et le 15 juillet 2021, en fonction de la météo et du nombre de participants.

BON À SAVOIR

Le jury notera l'environnement général et la pratique du jardinage. Des bonus seront accordés pour des choix respectueux de l'environnement, des malus seront retenus pour des pratiques moins vertueuses. Le règlement complet sera consultable sur le site internet. Il pourra également vous être remis sur demande à l'accueil de la mairie.





SPORT ET ASSOCIATIONS SPORTIVES

Le Club Omnisports de Cruseilles

Le CODC vient de fêter ses 40 ans d'existence et s'est donné pour but de promouvoir le sport au sein de la Communauté de Communes du Pays de Cruseilles. Cette belle association s'appuie sur une structure de 9 salariés et 7 personnes bénévoles afin de gérer ses 804 adhérents (422 adultes et 382 enfants).

23 activités sont au programme : aquagym, natation, athlétisme, gymnastique, escalade, piloxing, zumba, danse moderne et classique, street dance et modern jazz, marche nordique, pétanque, arts martiaux, yoga, pilates... la liste est longue !

Chaque année, l'association organise un tournoi de volley ball, une soirée festive en novembre et participe aux grandes médiévales d'Andilly.

Comme pour tous, la vie de l'association est bouleversée par la COVID-19 mais cela ne l'empêche pas de faire des projets pour 2021. L'association prévoit la création d'une équipe de volley-ball loisirs ainsi que l'exploitation du mur d'escalade du nouveau gymnase.

La convention en cours de signature avec la CCPC prévoit que le CODC équipe le mur de prises, assure l'encadrement de l'activité par un moniteur titulaire du Brevet d'État escalade et prend en charge la fourniture du matériel : cordes, harnais, mousquetons, tapis de sécurité...

Les adhérents sont impatients de troquer leurs chaussures pour des chaussons d'escalade !



DÉVELOPPEMENT DURABLE

Ramassage des déchets : Une journée verte le 5 juin

Dans le cadre de la semaine de l'environnement du 30 mai au 5 juin, la CCPC organisera une **journée verte dont l'objectif est de débarrasser notre environnement immédiat des déchets et décharges sauvages**. Elle mettra à disposition des bennes et chaque commune organisera le ramassage sur son territoire. Le SEL (Système d'Echange Local) qui organise chaque année une journée de ramassage des déchets s'associera à l'événement pour renforcer les moyens mis en œuvre. **À Cruseilles, le rendez-vous est fixé le 5 juin 2021 à 9 h devant le monument aux morts.**

Si le temps et les conditions sanitaires le permettent, un pique-nique pourra être partagé à midi avec tous les participants.

ET SI ON ADOPTAIT LES BONS GESTES ?

Les journées de ramassage des déchets sont des événements ludiques et encore bien malheureusement nécessaires pour notre nature. Mais le mieux n'est-il pas de prendre soin de notre environnement et d'utiliser les poubelles et les services de la déchetterie ?

Depuis le 1^{er} avril et jusqu'au 31 octobre, la déchetterie est ouverte les lundis, mardis, mercredis et vendredis de 13 h 30 à 18 h 30, les jeudis et samedis non stop de 8 h 30 à 18 h 30. Fermée les dimanches et les jours fériés.

BULLETIN D'INSCRIPTION CONCOURS DE FLEURISSEMENT 2021 - CRUSEILLES

Nom : _____
Prénom : _____
Adresse : _____
Tél. : _____

Commentaire (toute information que vous jugerez nécessaire) :

Catégorie dans lesquelles vous désirez concourir
(cocher deux options maximum) :

- 1^{ère} catégorie : Jardins fleuris
- 2^{ème} catégorie : Façades : balcons/fenêtres/terrasse (individuel)
- 3^{ème} catégorie : Façades : balcons/fenêtres/terrasse (collectif)
- 4^{ème} catégorie : Acteurs économiques (cafés, restaurants, commerces divers)
- 5^{ème} catégorie : Jardins potagers

Le : _____ Signature :

À nous retourner avant le 25 juin 2021 en mairie.



Traitement des chenilles processionnaires

En début d'année, des nids de chenilles processionnaires ont été repérés à l'entrée de Cruseilles, au bord de la route départementale venant d'Annecy mais aussi chez plusieurs particuliers et copropriétés.

Si elle affaiblit un peu les arbres, la chenille processionnaire est surtout nuisible pour les humains et les animaux par son caractère très urticant. En forte progression pratiquement partout en France, il est important de lutter contre son implantation.

Les services techniques sont donc intervenus sur une douzaine de pins pour détruire les nids avant que les chenilles ne les quittent et poursuivent leur cycle de développement et de reproduction.

Les propriétaires de terrains dans cette zone ont également été invités à traiter leurs arbres ou à contacter la mairie pour obtenir l'aide des services municipaux s'ils ne pouvaient pas s'en charger.

Des nichoirs ont été installés aux Dronières où des chenilles ont également été signalées (voir la carte ci-contre). La mésange est en effet un prédateur très efficace contre les processionnaires. Elle en nourrit ses petits : jusqu'à 500 chenilles par jour pour une couvée !

Une méthode écologiques qui a en plus l'avantage d'être bien agréable pour les yeux et les oreilles.



Répartition des nichoirs posés le 25/03/2021 aux Dronières.

AUTOCOLLANT



Si vous préférez consulter le bulletin municipal en ligne sur le site internet de la mairie (dans le menu : mairie / Bulletin municipal) placez cet autocollant sur votre boîte aux lettres. Disponible à l'accueil de la mairie.

MOBILITÉ

Circulation et stationnement au Corbet

La circulation et le stationnement dans le vieux Cruseilles, au Corbet, pose des difficultés croissantes dont nous sommes bien conscients.

Nous étudions les possibilités de revoir le plan de circulation et de stationnement dans ce quartier.

Parmi les pistes envisagées, un sens unique de circulation et le rétrécissement de la voie pourrait permettre la mise en place d'une piste piétonne et/ou cyclable.

La création de places de parking supplémentaires rue des remparts (voir notre Zoom sur le stationnement en page centrale) permettrait également de faciliter le stationnement des riverains.

Dès que les conditions sanitaires le permettront, une réunion de quartier sera organisée afin de recueillir les expériences et souhaits des riverains.

Lancement du schéma directeur cyclable sur notre territoire



La Communauté de Communes du Pays de Cruseilles s'engage dans l'élaboration d'un schéma directeur cyclable pour définir un maillage d'itinéraires structurants continus et sécurisés de nature à développer la pratique utilitaire et touristique du vélo.

Pour identifier les pratiques cyclables actuelles, nous avons besoin de vous !

Un questionnaire est actuellement en ligne pour connaître les pratiques cyclables des usagers de notre territoire.

Retrouvez l'enquête et les informations sur : www.ccpaysdecruseilles.org





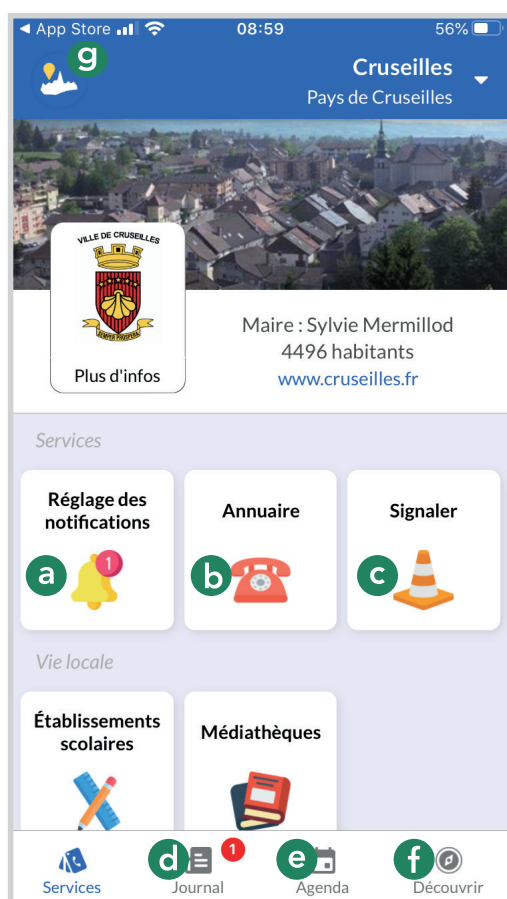
PROCHES DE VOUS

APPLICATION DE VILLE INTRAMUROS

Pour toujours plus et mieux vous informer, Cruseilles se dote de l'application de ville Intramuros.

Pas besoin de vous créer un compte, il suffit de télécharger l'application sur votre téléphone mobile en cherchant Intramuros sur App Store ou Play Store. Une fois dans l'application, choisissez la commune de Cruseilles.

Pour sa mise en route, nous avons activé les principales fonctionnalités. Nous enrichissons le contenu progressivement en tenant compte de vos remarques et réactions.



Vous trouverez dans l'application :

- a La possibilité de vous abonner aux alertes et notifications envoyées par la mairie,
 - b Un annuaire des principaux numéros utiles,
 - c La possibilité de signaler aux services techniques un problème rencontré sur le domaine public en le géolocalisant et en envoyant une photo,
 - d Le journal des actualités de la commune,
 - e Les événements à venir,
 - f Les visites et sorties possibles à Cruseilles et dans les alentours.
- g Si l'application vous plaît, n'hésitez pas à la partager !**



Le site internet de la mairie

Suite à l'incendie du data center de la société OVH à Strasbourg, la mairie a, comme beaucoup d'autres collectivités et entreprises, été privée de ses services hébergés sur internet.

Si nous avons rapidement retrouvé l'usage du site 3D Ouest utilisé par le service enfance-jeunesse pour gérer les réservations du périscolaire, nous n'avons toujours pas récupéré le site internet à l'heure où nous écrivons ces lignes.



REVUE DE PRESSE



Présentation du plan Montagne aux vignes de Féchy

Le 1^{er} mars 2021, nous nous sommes retrouvés avec Annabelle André, Martial Saddier et François-Eric Carbonnel, élus de la Région AURA ainsi que Xavier Brand, président de la CCPC, sur l'exploitation de la famille Humbert à Féchy.

Après une présentation de l'aide de 1 000 € / ha octroyée par la région pour les viticulteurs des 2 Savoie impactés par la crise COVID, nous avons visité les vignes de Féchy sous un soleil magnifique. Un bon moment partagé !

Les élus de la CCPC réunis en séminaire pour élaborer un projet de territoire

Durant les mois de mars et avril, les élus de la Communauté de Communes du Pays de Cruseilles ont décidé de travailler ensemble autour d'un projet commun pour notre territoire.

Il s'agit de réfléchir à l'avenir de nos 13 communes pour les prochaines années, l'objectif étant de définir les grands axes de travail pour ce nouveau mandat.

Pour ce faire, trois séminaires de travail ont été programmés dans différents lieux afin de réfléchir et rédiger un projet de territoire qui sera décliné en un plan d'actions.



La Maison du Salève

Entre Genève et Annecy, la Maison du Salève vous accueille dans un cadre nature, au pied du Salève. Véritable patrimoine culturel vivant, la Maison vous propose de découvrir cette montagne mythique de différentes manières : expositions, visites guidées, animations nature, balades découverte, conférences...

Bienvenue chez vous, bienvenue à la Maison !

Les RDV à ne pas manquer !

Fête de la Nature : les 21, 22 et 23 mai

Journée du Patrimoine de Pays et des Moulins : week-end du 26 et 27 juin

La Maison du Salève dispose également d'une éco-boutique. Librairie, produits locaux, carterie, papeterie ou encore jeux pour enfants... À ne pas manquer lors de votre venue ou en Click&Collect sur le site Internet.

La Maison du Salève

775, route de Mikérne-74160 PRESILLY

Tél : + 33 (0)4 50 95 92 16 | info@maisondusaleve.com

Suivez-nous sur les réseaux !   

Programme d'animations printemps-été à retrouver sur le site www.maisondualeve.com rubrique Agenda.



INSEE Enquête statistique sur l'emploi, le chômage et l'inactivité

L'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE) effectue depuis de nombreuses années une importante enquête statistique sur l'emploi, le chômage et l'inactivité.

Cette enquête permet de déterminer combien de personnes ont un emploi, sont au chômage ou ne travaillent pas (étudiants, retraités...). Elle est la seule source permettant de nous comparer avec nos voisins européens. Elle fournit également des données originales sur les professions, l'activité des femmes ou des jeunes, les conditions d'emploi ou la formation continue.

À cet effet, tous les trimestres, un large échantillon de logement est tiré au hasard sur l'ensemble du territoire.

Sauf exception, les occupants de ces logements sont interrogés six trimestres de suite : la première interrogation se fait par la visite d'un enquêteur de l'INSEE au domicile des enquêtés, les interrogations suivantes par téléphone ou sur internet. La participation de tous, quelque que soit votre situation, à cette enquête est fondamentale, car elle détermine la qualité des résultats.

LA PROCÉDURE

Un enquêteur de l'INSEE prendra contact avec les personnes des logements sélectionnés.

Il sera muni d'une carte officielle l'accréditant.

Vos réponses resteront strictement confidentielles.

Elles ne serviront qu'à l'établissement de statistiques comme la loi en fait la plus stricte obligation.



TRIBUNE LIBRE

Equipe Unis pour Cruseilles 2020

Stop à l'intox ! Voici les faits incontestables sur les finances communales

*2014 à 2020 :

- plus de 22 M d'€ d'investissements réalisés
- transfert de lourdes charges vers la CCPC (gymnase, site du Pont de la Caille...)
- dette par habitant ramenée de 1600€ en 2015 à moins de 1000€ fin 2019
- taux des impôts inchangés

*2021: selon le Rapport d'Orientation Budgétaire du Conseil Municipal du 2.3.21

- Cruseilles classée "endettement modéré" par sa capacité de désendettement (de 6 à 11 ans)
- 5 M d'€ inscrits au chapitre Investissement
- pas de nécessité d'augmenter les impôts

Voilà la saine situation que nous avons laissée et l'objective réalité que n'arrivent pas à appréhender madame la maire et son équipe. Paye-t-elle ainsi sa grande solitude en l'absence d'un adjoint aux finances qui pourrait l'aider, la conseiller et lui donner la hauteur et le recul indispensables pour poursuivre la saine gouvernance de notre commune ?

UPC : Daniel Bouchet ; Estelle Ratel ; Yann Bédoni ; Bernard Desbiolles.

Cruseillement Vôtre

Bonjour à tous,

Jérôme Jonfalle et Sylvie Rahon Bischler, conseillers municipaux et communautaires, issus de la liste « Cruseillement votre », nous vous proposons d'utiliser cette tribune pour vous informer mais également pour vous donner la parole.

Depuis 8 mois, nous avons pris nos marques en participant activement aux différentes commissions mises en place et nous entendons collaborer, veiller à l'épanouissement et au dynamisme de Cruseilles en toute sérénité et dans l'intérêt collectif.

Nous sommes à la disposition de tous pour rapporter et débattre avec l'ensemble des conseillers, des problèmes et difficultés que vous rencontrez au quotidien, de vos questions et attentes sur tout sujet d'actualité communal.

De même si vous avez à cœur de faire part de vos envies, connaissances ou expériences pouvant apporter un plus à la vie de la commune nous serons ravis de vous écouter et de les communiquer !

Sylvie et Jérôme

Elan Citoyen pour Cruseilles

Ils nous avaient promis une révision du règlement du PLU : c'est finalement tout le PLU qui est revu ! Nous veillerons à ce que les résultats des consultations entre les élus et les habitants soient pris en considération et suivis. Il est très important d'échanger et travailler en commissions concernant vos questions quotidiennes : ces réunions sont encore trop rares ! Que mobilité et sécurité dans les hameaux deviennent concrètes et pas uniquement des mots ; que la gestion erratique de la route des Dronières soit prise en main, traitée avec intelligence et logique ; que la problématique des décharges de déchets inertes et les nuisances associées soit régulée ; que l'accès à la propriété pour tous et aux infrastructures de petite enfance soit intégré ; tous ces sujets sont pris à bras le corps par vos deux conseillers municipaux minoritaires, actifs et engagés pour vous tous.

Alexandra Meyer & Robert Papes :   Elan Citoyen pour Cruseilles

ÉTAT CIVIL Du 1^{er} décembre au 28 février 2021

Bienvenue



Andjalie SCALA-BERTOLA le 22 novembre 2020

Eliott MARIN le 11 décembre 2020

Élio COSTA DE SOUSA le 30 décembre 2020

Hortense BORIES le 31 décembre 2020

Lucie FRANZA le 16 février 2021

Mariages



Alexandre FAYEN
et Céline GUIGES

Le 16 janvier 2021 à Cruseilles



© Freepik - Prostooleh

Décès



Pierre FOSSIOZ

Le 24 novembre 2020 à 85 ans

Louis SAGE

Le 26 novembre 2020 à 86 ans

Franceline CUTTAZ née VERJUS

Le 22 novembre 2020 à 99 ans

Marie-Paule MATHIEU née DESETTE

Le 11 décembre 2020 à 71 ans

Guy HUMBERT

Le 10 janvier 2021 à 77 ans

Renée PAUTEX née REY

Le 14 janvier 2021 à 93 ans

Robert BAILLARD

Le 24 janvier 2021 à 91 ans

Marcel MOLLAT

Le 25 janvier 2021 à 84 ans



INFOS pratiques

SERVICE ACCUEIL ET ÉTAT CIVIL : 04 50 32 10 33

SERVICE PASSEPORTS ET CARTES D'IDENTITÉ : 04 50 66 76 40

SERVICE URBANISME : 04 50 32 05 49

SERVICES TECHNIQUES : 04 50 32 05 53

SERVICE COMMUNICATION - SPORTS
ET ASSOCIATIONS : 04 50 66 76 43

GYMNASE : 04 50 44 02 03

GENDARMERIE : 04 50 44 10 08

POMPIERS : 04 50 44 11 90

AIDE À DOMICILE EN MILIEU RURAL : 04 50 44 09 45

BIBLIOTHÈQUE : 04 50 44 22 85

CENTRE NAUTIQUE DE L'ESPACE

BERNARD PELLARIN : 04 50 44 12 68

CENTRE TECHNIQUE DÉPARTEMENTAL : 04 50 33 58 50

COLLÈGE LOUIS ARMAND : 04 50 44 10 78

COLLÈGE MONTESSORI : 04 50 68 96 38

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU
PAYS DE CRUSEILLES : 04 50 08 16 16

CRÈCHE ALFA 3A BRIN DE MALICE : 04 50 64 02 53

CURE DE CRUSEILLES : 04 50 44 10 14

DÉCHETTERIE DES MOULINS : 04 50 32 16 30

ÉCOLE MATERNELLE PUBLIQUE : 04 50 44 14 43

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE PUBLIQUE : 04 50 44 10 09

ÉCOLE PRIVÉE SAINT-MAURICE : 09 64 22 47 41

EHPAD SALÈVE - GLIÈRES

(maison de retraite) : 04 50 44 12 80

GARDERIE PÉRISCOLAIRE PRIMAIRE : 04 50 44 19 70

GARDERIE PÉRISCOLAIRE MATERNELLE : 04 50 01 26 05

SERVICE ENFANCE JEUNESSE : 04 50 64 55 39

INSTITUT MÉCANIQUE AÉRONAUTIQUE : 04 50 44 15 11

MAISON FAMILIALE DES DRONIÈRES : 04 50 44 26 30

MAISON FAMILIALE DES ÉBEAUX : 04 50 44 10 58

POLE MÉDICO SOCIAL : 04 50 33 23 89

RELAIS DES ASSISTANTES MATERNELLES : 04 50 32 38 78



AGENDA

AVRIL

> Du samedi 10 au lundi 26

STAGES DE TENNIS

Tennis de Cruseilles

> Samedi 17 et dimanche 18

COMPÉTITION DE TIR À L'ARC

Organisé par les Archers du Salève aux bois de Becon

> Dimanche 25

MARCHÉ DOMINICAL

ANIMATION "LE PRINTEMPS DES POÈTES"

> Dimanche 25 entre 9 h et 13 h

SALON DES VINS

Organisé par Cruseilles Tennis de Table avec un système de click and collect sur le parking du gymnase et celui de la piscine

> Dimanche 25

CONCOURS DE PÊCHE

Organisé par les Eaux closes

MAI

> Samedi 1^{er} au mercredi 12

TOURNOI DE TENNIS

Tennis de Cruseilles

> Dimanche 30

MARCHÉ DOMINICAL

ANIMATION POUR LA FÊTE DES MÈRES

JUIN

> Dimanche 13 et 20

ÉLECTIONS RÉGIONALES

ET DÉPARTEMENTALES

Sous réserve d'un report éventuel

> Vendredi 18

FÊTE DE LA MUSIQUE

Organisé par le comité des fêtes avec le soutien de la municipalité.

JUILLET

> Samedi 3 juillet

PASSAGE DU TOUR DE FRANCE

> Mardi 13 juillet

FÊTE NATIONALE ET FEUX D'ARTIFICES

AOÛT

> Dimanche 8

CINÉMA EN PLEIN AIR

Rejoignez les SAPEURS-POMPIERS VOLONTAIRES de Cruseilles



Engagez-vous!

Contactez le lieutenant Stéphane DARNE,
chef du centre de secours de Cruseilles
par mail : stephane.darne@sdis74.fr ou au : 06 60 93 33 29



ATTENTION :

Les incertitudes liées au contexte sanitaire rendent difficile toute planification. Pour vous assurer d'être au courant des derniers événements organisés par la municipalité ou les associations et d'être informés des changements de programme (report, annulation), consultez régulièrement le site internet ou la page Facebook de la mairie.



ACCUEIL DES NOUVEAUX ARRIVANTS À CRUSEILLES

Deux fois reportée en raison de la crise sanitaire, nous n'osons pas vous annoncer une nouvelle date pour la cérémonie d'accueil des nouveaux arrivants.

Que cela ne vous empêche pas de nous communiquer vos coordonnées à l'accueil de la mairie,
par téléphone au 04 50 32 10 33
ou par email mairie@cruseilles.fr.

Nous vous contacterons dès que nous aurons des certitudes pour pouvoir programmer une date et enfin vous rencontrer et vous accueillir à Cruseilles.

ASSOCIATIONS :

Communiquez à la mairie les dates de vos prochains événements. Nous relaierons vos informations.

MAIRIE DE CRUSEILLES

35, place de la Mairie
74350 Cruseilles

Horaires d'ouverture :

Lundi-Mercredi-Jeudi et Vendredi
de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 17 h.

e-mail : mairie@cruseilles.fr

Tél : 04 50 32 10 33

Facebook : Mairie de Cruseilles

www.cruseilles.fr



Éditeur - Responsable de la communication : Mairie de Cruseilles, 35 place de la Mairie à Cruseilles.

Responsable de la rédaction : Anne Barraud.

Création graphique - Impression : l'Atelier de Publicité, 117 Grand'rue à Cruseilles.

Crédit photos : Elsa Thomasson, Sébastien Cusin, Mairie de Cruseilles, Freepik, Flaticon, Flickr, StockAdobe

.....
BULLETIN
IMPRIMÉ SUR DU
PAPIER RECYCLÉ